ART. 3 BIS N° 50

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2017

### RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 417)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 50

présenté par

Mme Batho, Mme Bareigts, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Le Foll, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, M. Pupponi, Mme Rabault, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe et M. Vallaud

-----

### **ARTICLE 3 BIS**

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« anticiper »,

insérer les mots :

« et accompagner ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification. Le rapport demandé au gouvernement ne doit pas porter seulement sur les mesures d'anticipation des mutations, mais aussi sur leur accompagnement.